



Lac-Mégantic

**PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE LAC-MÉGANTIC**

**AVIS SPÉCIAL** vous est donné, par la soussignée greffière, qu'une session extraordinaire du conseil de cette municipalité est convoquée par les présentes, par monsieur le maire suppléant Pierre Mercier, pour être tenue à la salle de conférences Orion de l'hôtel de ville, le mardi 5 septembre 2017, à 16 h 30, et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants :

**ORDRE DU JOUR**

- 1.- Ouverture de la séance
- 2.- Approbation de l'ordre du jour
- 3.- Nomination d'un maire suppléant
- 4.- Avis de motion - Règlement n° 1803 modifiant le Règlement n° 1612 établissant une réserve financière et un programme d'aide pour la relocalisation des personnes sinistrées suite à l'accident ferroviaire du 6 juillet 2013
- 5.- Adoption du projet de Règlement n° 1803 modifiant le Règlement n° 1612 établissant une réserve financière et un programme d'aide pour la relocalisation des personnes sinistrées suite à l'accident ferroviaire du 6 juillet 2013
- 6.- Période de questions
- 7.- Clôture de la séance

**DONNÉ À LAC-MÉGANTIC**, ce 1<sup>er</sup> jour du mois de septembre 2017.

M<sup>e</sup> Chantal Dion,  
Greffière